



« Essayer de faire bouger la grosse patente » : participation des organismes de l'économie sociale dans le régime forestier du Nouveau-Brunswick

Landry, Diane

Maîtrise en sciences forestières (M.Sc.F)
Octobre 2009

Directeur de recherche : Wyatt, Stephen

Résumé: La participation publique en foresterie représente un moyen d'engager le dialogue entre ceux concernés par les enjeux forestiers, tel que les gestionnaires et les groupes d'intérêt. Au Nouveau-Brunswick, l'industrie forestière a la responsabilité de planifier l'aménagement et les opérations forestières sur les terres publiques. Ces activités se font en suivant les lignes directrices fixées par le gouvernement provincial, qui est l'intendant du territoire. Cependant, depuis les années 1990, cette approche traditionnelle de gestion est de plus en plus mise au défi. À travers la province, les processus de participation publique, tels que les comités consultatifs et les audiences publiques, sont devenus de plus en plus fréquents pour discuter d'enjeux forestiers. Ces activités fournissent de nouvelles opportunités permettant aux individus et organismes de présenter et de défendre leurs idées et inquiétudes. Cependant, nous ne comprenons pas bien les coûts et les bénéfices de ces processus pour les participants, en particulier pour les organismes n'ayant pas un intérêt principalement financier face à la gestion forestière. Le terme « organismes de l'économie sociale » est utilisé afin de décrire les groupes tels que les coopératives forestières, les associations de propriétaires de lots boisés et les organismes non gouvernementaux à vocation environnementale. Ces groupes, impliqués dans la gestion forestière, visent l'atteinte d'objectifs sociaux avant la recherche de profits.

L'objectif de cette étude exploratoire est de déterminer l'importance de la participation des organismes de l'économie sociale dans divers processus de participation publique en gestion forestière ayant eu lieu au Nouveau-Brunswick, en analysant leurs expériences et leurs attentes dans des processus spécifiques. La cueillette des données s'est effectuée en deux étapes. Premièrement grâce à l'administration d'un questionnaire postal à 12 différents représentants d'organismes de l'économie sociale du Nouveau-Brunswick et ensuite par la conduite d'entrevues semi-dirigées avec neuf de ces organismes. L'analyse des données a permis d'identifier les facteurs qui peuvent faciliter ou contraindre la participation des organismes dans les discussions, ainsi que leurs préférences face à diverses caractéristiques des processus participatifs concernant les politiques forestières.

Les résultats démontrent que les organismes de l'économie sociale ont un intérêt marqué pour la gestion des terres publiques ainsi que pour les politiques qui la guide, mais font face à d'importants défis afin d'avoir leurs idées considérées dans le processus décisionnel. Parmi ces défis, notons la faible influence qu'ils considèrent avoir sur la prise de décision et l'absence de résultats qu'ils perçoivent suite à leur participation. Afin de faire entendre leur voix, certains organismes préfèrent utiliser des moyens politiques au lieu des processus participatifs. Malgré de nombreux aspects négatifs entourant les processus, les organismes estiment que les processus participatifs permettent un débat public important ainsi que la réalisation de certains de leurs objectifs. Parmi les préférences face aux caractéristiques des processus participatifs traitant de politiques forestières provinciales, notons que tous les groupes sont intéressés de s'impliquer dans les processus au moins une ou deux fois par année. Ils souhaitent jouer une diversité de rôle face à la prise de décision, cependant ceux dépassant le rôle d'information sont préférés. De plus, la majorité des organismes ont souligné l'importance d'accéder à de l'information sur le processus longtemps à l'avance. L'accessibilité, la reddition des comptes ainsi que la mise en place de processus significatifs ont également été soulignés.
